



Compte-rendu de la réunion en visioconférence du Jeudi 30 mai 2024

Présents en visioconférence : Jean-Bosco Malanda, Marie Carlens, Roger Winterhalter, Brigitte Carraz, Daniel Durand, Michel Adam, Marc Garcet, Ouafae Lamraoui, Tony Kopera, Daniel Grillon., Junior Ngudie, Hermann Moctomo

Ont suivi sur Youtube et sont intervenus par "Chat" : Biser Nitov, Ursula Grattapaglia, Carmelo Cattafi, Robert Simon, Laurent Son, Assane Faye

Se sont annoncés, mais n'ont pas pu ou su se connecter : Daniel Bizeray, Marie-Claude Tuzolana, Mustapha Nafati, François Hounsounou, Charlette Ternaux.

Se sont excusées : (6 personnes)

Animateur : Roger Winterhalter

Modérateur : Daniel Durand

En ouvrant la séance, Roger Winterhalter évoque l'ordre du jour, mais insiste sur ce qui lui paraît essentiel, à savoir le plaisir de travailler ensemble.

Préparation de l'Assemblée Générale extraordinaire du Samedi 26 octobre 2024.

Salle retenue : L'Assemblée Générale aura lieu dans une salle au 40 rue de Malte, (Paris 11ème) qui se trouve à proximité de la Place de la République. Cette salle nous est proposée au tarif de 180 €.

La salle est sonorisée et équipée d'un vidéoprojecteur. Daniel Durand se renseignera pour savoir si la visioconférence y est possible. Dans l'affirmative, une partie de la journée pourrait se passer en visioconférence afin que les membres de l'Assemblée qui sont loin de Paris puissent participer à au moins une partie de la journée.

Toutes les associations membres de l'Assemblée seront invitées. On peut au moins espérer que les associations présentes en Île de France pourront participer physiquement. Chaque association sera invitée à préparer un document de présentation, sur papier ou en vidéo, en quelques points :

- Présentation de l'association (quelques phrases)
- Présentation générale des activités (quelques phrases)
- Présentation plus détaillée :
 - d'une activité réussie
 - ou d'un projet ou d'une activité en cours
 - ou d'un texte qui pourrait être adopté par l'Assemblée des Citoyens du Monde.

Le but de cet exercice est

- de faire en sorte que des associations se rencontrent,

se reconnaissent et, le cas échéant, que des synergies puissent se créer :

- de constituer des fiches d'expériences - ce dont il a été question au cours de plusieurs réunions précédentes.

Révision statutaire

En introduction de ce point, il est fait un large rappel pour préciser :

- que l'Assemblée des Citoyens du Monde est une association de droit français
- que cette Assemblée de droit français participe à la fédération transnationale ASCOP ;
- que l'ASCOP - ou Assemblée du Congrès des Peuples - est l'une des deux chambres du Congrès des Peuples : les Élus, d'une part, l'Assemblée d'autre part.

L'Assemblée des Citoyens du Monde a 20 ans d'existence. Elle est dotée de statuts. De nombreux projets ont été menés au cours desquels des décisions ont été prises qui peuvent avoir une influence sur les statuts, et par ailleurs des propositions d'amélioration ont été faites. Courant juillet et août Daniel Durand proposera une synthèse à une commission qui travaillera en septembre et octobre. Le but est de parvenir à l'Assemblée Générale Extraordinaire avec un texte qu'il suffira de valider par un vote.

Tous les participants ici en visioconférence sont invités à participer à cette commission.

Conclusion de Roger : Les statuts sont une manière de fonctionner, mais le plus important ce sont les valeurs que nous diffusons.

Jeux Mondiaux de la Paix Cameroun 2025

Hermann Moctomo, membre du Comité national camerounais pour les Jeux Mondiaux de la Paix fait un

point de situation des démarches en cours. Les contacts avec les ministères et toutes autorités compétentes sont pris et sont au mieux. Le dossier final est en cours de constitution et sera disponible pour la Présidence de la République dans les jours à venir, d'ici la fin de Juin. Le Bureau de l'Assemblée des Citoyens du Monde en recevra une copie. Les contacts sont en préparation pour toucher toutes les organisations de l'ASCOP. Les Jeux Mondiaux de la Paix sont prévue pour Février 2025. Dans le cadre de ces Jeux, il y aura le grand forum des Citoyens du Monde. Pour ce forum, le comité recherche des intervenants comme il y en a eu en 2018 pour le 70ème anniversaire des Citoyens du Monde à Paris.

Le haut patronage du Chef de l'État pour ces Jeux Mondiaux de la Paix apparaît comme une aubaine à saisir, étant donné que c'est la première fois que les Jeux seront organisés en Afrique Sub-saharienne.

Manifeste pour l'interdiction de la guerre

Cette proposition nous est transmise par Gilberte Catalifaud, citoyenne du monde, membre de la Coordination des Associations pour la Non-Violence Active - CANVA. Cette coordination vient de lancer une campagne de signatures d'un manifeste pour l'interdiction de la guerre. Ce manifeste se présente en une page composée de différents " attendus " suivi d'une déclaration ainsi formulée :

Nous, populations civiles du monde entier, enfants, femmes, hommes, nous exigeons l'interdiction de la guerre qui est contraire aux lois de respect de la vie de la société civile (...)

Sortons de l'économie de guerre de destruction, de mort et d'incohérence, pour créer une économie de paix respectueuse des droits humains et de l'environnement et du droit suprême à la vie.

Marc Garcet et Roger Winterhalter estiment important de s'engager actuellement sur des textes comme celui-là et de les proclamer. Toutefois Michel Adam aimerait que la signature de l'Assemblée des Citoyens du Monde soit nuancée de telle sorte que la Non-Violence Active ne soit pas érigée en absolu. Michel préparera et fera circuler le texte palliatif, puis après accord, et par mandat donné par la présente réunion, transmettra la signature de l'Assemblée des Citoyens du Monde à la CANVA.

Éducation à la citoyenneté mondiale - Relations avec l'Unesco

La réunion d'Eben Emael, début Avril, a mis en avant que l'Assemblée des Citoyens du Monde doit avoir sa place au sein des organisations internationales qui ont un statut auprès de l'UNESCO. Le point commun que nous avons avec l'UNESCO est l'éducation à la citoyenneté mondiale, même si pour nous ce que propose l'UNESCO ne va

pas assez loin. L'UNESCO propose une responsabilité citoyenne collective et cosmopolite alors que les Citoyens du Monde veulent contribuer à la mise en place de structures démocratiques au niveau mondial. Dans les deux schémas, le point initial qui nous est commun est l'éducation à la citoyenneté mondiale. Nous pouvons donc participer, mais il faut du monde si possible sur Paris, mais pas seulement. Se portent volontaires : Robert Simon (Paris) ainsi que Marc Garcet, Marie Carlens,

Marc Garcet informe qu'il est très intéressé de participer à cette représentation à l'UNESCO, qui est un organe de droit international avec une certaine ouverture au mondialisme. Dans cette optique l'Institut d'Études Mondialistes, à Eben-Emael, pourrait ultérieurement définir un programme d'Éducation à la Citoyenneté Mondiale. Marc reviendra sur cette proposition en octobre.

Collaborations avec :

Le mouvement fédéraliste

Cette collaboration a été suggérée par Chris Hamer en Australie. En effet, les Fédéralistes Mondiaux ont toujours été présents pour encourager les Citoyens du Monde à développer leur propre voie vers la démocratie mondiale, cela dès 1948-1949, mais aussi lorsque le Registre des Citoyens du Monde a traversé quelques difficultés. En 1963, c'est le congrès des Fédéralistes Mondiaux à Bruxelles qui a mis à son ordre du jour la création du Congrès des Peuples et qui a confié au Registre des Citoyens du Monde le soin de le construire et de l'organiser. Aujourd'hui, les Fédéralistes Mondiaux ont besoin du soutien des Citoyens du Monde. L'Assemblée des Citoyens du Monde peut le leur donner. Financièrement c'est abordable : 75 € par an. Après un tour d'écran, cette adhésion peut se faire dès maintenant. Daniel Durand se charge de cette question.

Le mouvement des convivialistes

Ce point est présenté par Michel Adam, citoyen du monde, membre de ce mouvement. Les convivialistes ont publié un premier puis un deuxième manifeste qui touche beaucoup d'intellectuels chercheurs. Par l'action de Michel, les convivialistes connaissent maintenant l'existence des Citoyens du Monde. Actuellement, les convivialistes cherchent à se rapprocher de différents réseaux tant en France qu'au-delà des frontières. En l'état actuel des choses, l'idée de s'inviter mutuellement les uns les autres serait une très bonne chose.

Le Mouvement des Convivialistes sera donc invité à se présenter lors de la réunion du 26 octobre à Paris.

Communication et citoyenneté mondiale

1. Particularité du trouble de l'inhumanité :

Conséquence sur l'ordre international et prévention du crime contre l'humanité. (Article de Mme Ouafae Lamraoui)

Cet article est une réflexion sur la situation mondiale actuelle où il y a pas mal de conflits en cours, et en particulier sur l'immunité dont jouissent les gouvernements, ce qui pose certains problèmes éthiques quant à l'état de droit. Il n'y a pas assez de contrôle. La question se pose : comment se fait-il qu'une seule personne puisse conduire tout un peuple à commettre des crimes contre l'humanité ? Ne faudrait-il pas concevoir tout mandat étatique comme un contrat de travail soumis à des conditions de validation, comme un examen par la médecine du travail qui validerait ou pas l'aptitude du candidat à occuper le poste qui lui est proposé ?

2. Jeux Olympiques : attention aux nationalismes

"LES JEUX OLYMPIQUES SONT DES COMPETITIONS ENTRE INDIVIDUS ET NON ENTRE NATIONS "

Ainsi s'exprimait Pierre de COUBERTIN quand il a rédigé l'Article 7 de la Charte du Comité International Olympique.

Ainsi s'expriment les Citoyens du Monde !

Mais les Jeux Olympiques, comme la plupart des organisations humaines, ont été entraînés vers la vénération, chaque jour plus fanatique, de nouveaux dieux : les États-Nations.

L'athlète est devenu l'obligé de la nation qui le forme, l'entraîne, le paie. En échange de quoi, il doit glorifier, sur le podium, le drapeau, l'hymne, la grandeur, le génie de sa nation. La compétition n'est plus sportive, elle est politique. Si l'athlète gagne, on chante les louanges de la patrie, s'il perd, c'est un désastre national. En effet, dans ce monde divisé en États-Nations rivaux, toute compétition sportive internationale reste une bataille entre nations.

Ces jeux étaient cependant, dans leur conception première, en contradiction avec le nationalisme. Pourquoi, aujourd'hui, les nations modernes ne décrèteraient-elles pas, comme les villes grecques, une trêve pour permettre à chaque jeune participant, d'où qu'il vienne, de triompher s'il est le meilleur ?

Pourquoi ne reviendrait-on pas à des Jeux Olympiques sans hymne, sans drapeau, sans considérations nationales ?

Alors, peu à peu, l'humanité se dirigerait vers cette érosion de la souveraineté nationale qu'appelait de ses vœux René Cassin, père des Droits de l'Homme et Prix Nobel de la Paix.

Cet article, déjà publié en 1980, est de nouveau adopté par l'Assemblée des Citoyens du Monde.

Il doit circuler dans les réseaux sociaux et être envoyé avant les Jeux Olympiques aux médias.

Divers

1. Concert de HK

Tony Kopera informe que le chanteur et citoyen du monde HK (Haddadi Kaddour) sera en concert à Ivry sur Seine le dimanche 2 juin. Sur le podium en ouverture, il sera possible de présenter les Citoyens du Monde, et pour cela Tony recherche un texte adapté et bien construit sur la citoyenneté mondiale

2. Pétition Butterfly : Traverser la Méditerranée sans se noyer

Quelles que soient les raisons de leur décision, la protection de la vie des migrants est une nécessité. Les décideurs politiques des deux rives de la Méditerranée ont le choix des moyens. Il nous revient à nous, Citoyens du Monde, de maintenir la pression pour que la vie de toute personne soit respectée et protégée.

En 2023, 2.500 hommes, femmes et enfants se sont noyés ou ont disparu en Méditerranée.

Maltraités et violés sur les chemins de l'exil, accueillis dans des conditions souvent inhumaines en Europe, ils pourront peut-être pourtant s'en sortir...

Une partie d'entre eux sont dans des canots gonflables ou sur une frêle embarcation. S'ils coulent, ils n'ont aucune chance d'y arriver !

Ils périront, un enfant dans les bras, emportés comme des pierres au fond de l'eau.

Organisons la traversée en AVION ! En améliorant les collaborations locales entre les pays africains d'origine et les Initiatives Équipe Europe.

En adaptant aux besoins le Nouveau Pacte sur la migration et l'asile.

Donnons à chacun au moins une chance de s'en sortir ! Ne soyons pas les témoins passifs de ces milliers de noyades, sous nos yeux, dont le nombre ne cesse d'augmenter !

3. Reconnaissance de l'État palestinien

Marie Carlens introduit ici une simple réflexion : ne serait-il pas temps que les Citoyens du Monde reconnaissent l'existence de l'État palestinien ?

Sur la proposition de Roger, Marie est invitée à produire un texte qu'elle pourra faire circuler et qui sera présenté à la réunion du 26 octobre à Paris.

4. Prises de position

Junior Ngudie insiste pour dire qu'il ne faut pas se focaliser sur les seuls conflits ukrainiens et palestiniens, comme le font les médias occidentaux. Il y a beaucoup d'autres conflits à travers le monde auxquels les Citoyens du Monde devraient s'intéresser, notamment au Yémen, au Soudan, à l'Est du Congo R.D. au Pakistan,

Au-delà des mers et des frontières que les capitalistes ont

érigées, notre message commun est un message de paix et de justice. Notre mission est d'être des artisans de paix.

5. Du cas individuel au cas collectif

Roger Winterhalter fait part de la démarche entreprise par les Bureaux des Droits Humains créés par la Maison de la Citoyenneté Mondiale à Offenbourg (Allemagne) et à Mulhouse. Ces bureaux ne sont pas là pour traiter uniquement des cas individuels, mais pour parler aussi des cas collectifs.

6. Témoignages

Plusieurs participants ont apporté leur propre témoignage sur leurs convictions et les choix qu'ils ont faits. Il serait bon de les écrire pour pouvoir les communiquer à plus de personnes que les seuls auditeurs de cette visioconférence.